**Note – Aspects environnementaux et paysagers**

**PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS REGLEMENTAIRES**

En complément des éléments identifiables sur le terrain, pour savoir si des enjeux environnementaux et/ou paysagers concernent votre projet.

Il est possible d’utiliser le portail des services de l’information Géographique de l’état en Nouvelle-Aquitaine ([*https://carto.sigena.fr/1/carte\_donnees\_publiques\_na.map*](https://carto.sigena.fr/1/carte_donnees_publiques_na.map)) qui permet de consulter la cartographie des zonages relatif aux différentes réglementation environnementales et paysagères, ainsi qu’à la connaissance (dont la cartographie des forêts anciennes).

Si votre projet est concerné par un enjeu, il est recommandé de vous rapprocher du service instructeur. Celui-ci vous indiquera les services de l’Etat à consulter afin d’étudier si des aménagements et des travaux appropriés sont nécessaires au respect des différentes réglementations.

Pour l’ensemble des points suivants, les fiches d’évaluation ou notices d’incidence éventuellement nécessaires seront proportionnelles et adaptées à l’échelle et la nature du projet. L’objectif est la prise en compte des enjeux règlementaires en évitant le blocage des travaux d’intérêt général.

**VOTRE PROJET EST-IL CONCERNE PAR :**

* Le franchissement d’un cours d’eau ou d’une zone humide remarquable (lagune…) ?

□ OUI □ NON

**Si OUI, prévoir une étude d’incidence suivant la nomenclature loi sur l’eau**

* Un zonage Natura 2000 ?

□ OUI □ NON

**Si OUI, avez-vous adhéré à une charte ou conclu un contrat Natura 2000 qui intègre les travaux, objets de votre demande ?**

□ OUI □ NON

**Si NON, prévoir une fiche d’évaluation des incidences Natura 2000 proportionnelle et adaptée à l’échelle et la nature du projet (des éléments sur les enjeux habitats/espèces peuvent être fournis par l’animateur du site Natura 2000)**

* Un zonage lié à la protection des espèces protégées et/ou des espaces naturels :

 □ Arrêté de protection (de biotope/habitats naturels)

□ Réserve naturelle

□ Réserve biologique

□ Parc national

□ Autre zonage : …………

**Si concerné, vérifier si votre projet prend en compte les enjeux biodiversité de ces espaces et si une demande d’autorisation administrative spécifique est nécessaire**

* Un zonage lié à la protection des paysages :

□ Site classé

□ Site inscrit

□ Autre zonage : ……….

**Si concerné, vérifier si une demande d’autorisation administrative spécifique est nécessaire**

* D’autres éléments environnementaux :

□ Présence d’une ZNIEFF de type 1

□ Présence d’une ZNIEFF de type 2

*\* Les habitats forestiers naturels patrimoniaux correspondent aux catégories 1 et 2 identifiées en annexe 6 du PRFB approuvé.*





